Lendemain de fêtes !

Après les festivités de Noël et/ou du jour de l'an, nous vous rappelons quelques principes de tri... Les festivités de fin d'année ne sont pas encore terminées mais il faut déjà songer à l'après....à mettre les emballages des cadeaux, le verre et le sapin de Noël au rebut ! Voici un petit mémo au cas ou...

=> Pour les emballages des cadeaux

- Les papiers cadeaux type « brillants » doivent être déposés dans la poubelle « ordures ménagères ».
- Les papiers cadeaux type « kraft » doivent être déposés dans la poubelle « emballages ménagers »
- Les suremballages en plastique type « blister » doivent être déposés dans la poubelle « ordures ménagères »

=> Pour le verre
Les bouteilles de verre ou autre contenant en verre doivent être déposés dans la poubelle de Verre ou dans la borne à verre qui est en déchetterie. Attention, il faut que les bouteilles ou bocaux soient déposés sans bouchon, sans couvercle et mis dans la poubelle sans sac plastique, en « vrac ».

=> Pour le sapin
Sortez votre sapin le jeudi 11 janvier au soir car un service de collecte des sapins aura lieu le **vendredi 12 janvier 2024**. Nous vous rappelons qu'une benne dédiée aux végétaux est également à votre disposition à la déchetterie ! Votre « vieux » sapin peut vous servir de broyat pour vos massifs et ainsi les fertiliser ! Une idée simple et écologique !

Documents
Calendrier de collecte 2023 par SQY
Calendrier de collecte 2024 par SQY